

VALDURENQUE-INFO



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la MAIRIE DE VALDURENQUE

JANVIER - FEVRIER - MARS 1991

NUMERO 33

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 1991

GROUPE SCOLAIRE

Le planning des travaux du groupe scolaire étant respecté, il convient déjà de penser à l'aménagement intérieur. Le Conseil Municipal décide de déposer une demande de subvention au titre de la D.G.E 2ème part pour l'achat du mobilier et du matériel.

ACHAT DE TERRAIN

Après négociations à l'amiable avec Mme MALGOUYRES, la commune achète la parcelle de terrain située le long de la rue des Sports face au terrain de football, d'une superficie

de 22 à 45 ca cadastrée section AB n° 309. Cette parcelle permettra la liaison entre le futur lotissement communal et le groupe scolaire.

DECHARGE DU PIOCH

Monsieur le Maire a donné lecture à l'assemblée de la lettre de M. LIMOUZY, Maire de CASTRES, par laquelle il informe que la décharge du Pioch est arrivée à saturation et, d'ici trois mois au plus tard, ne recevra plus d'ordures excepté les décombres. De ce fait, il faudra apporter nos ordures au centre de transfert créé par la Mairie de CASTRES à la Zone de Mélou.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 1991

CIMETIERE

Les travaux d'aménagement du cimetière sont pratiquement terminés, il reste le branchement d'eau à réaliser et les arbres à planter.

Des devis seront demandés pour la construction d'un dépositaire prévu sur le plan d'aménagement du cimetière.

TAMPONS

Quelques regards d'égout sur la route nationale sont à refaire. L'entreprise GER va les changer prochainement.

GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a accepté les suppléments suivants :

- Mur d'escalade dans salle de jeux
- Aménagement des cours de récréation
- Clôture et portillons
- Robinets extérieurs.

M. BELTRAN, architecte lance l'appel d'offre pour les «Espaces Verts».

MOBILIER SCOLAIRE

Après délibération, le Conseil Municipal décide la commande du mobilier suivant :

- Tables réglables en bois et tube coloré avec casiers et chaises
- Armoires
- Bancs

- Rayonnages
- Un bureau de maître
- 3 tableaux tryptiques et un pivotant
- Tables et chaises pour cantine
- Réfrigérateur, gazinière, lave-vaisselle

L'ensemble total de l'équipement du Groupe scolaire s'élève à 76 200 Frs TTC.

Le photocopieur de l'école, très sollicité, est devenu d'un entretien exagéré. Plutôt que son renouvellement, le Conseil Municipal adopte la solution de location. La commune prendra en charge la moitié du prix de la location.

P.O.S

Les services de l'équipement de Castres étudient actuellement les modifications à apporter au P.O.S de Valdurenque afin qu'il soit en harmonie avec les futures orientations de la commune.

DECHARGE DU PIOCH

La commune accepte de satisfaire à la demande de la commune de Castres quant à l'agrandissement de la décharge du Pioch mais à condition de se limiter au haut de la parcelle n° 462, en accord avec les propriétaires concernés.

FOSSE

Les eaux de pluies provenant du Chemin de Combe-Ferme, mal canalisées, dégradent la voie communale menant à Noailhac. Le Conseil Municipal demande qu'un devis soit étudié avec option busage ou seulement curage du fossé.

SIVOM

Le Conseil Municipal décide l'adhésion de la commune de Valdurenque au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple à la carte, anciennement Syndicat du Collège de Labruguière.

SYNDICAT DE L'EAU

Les travaux de captage du ruisseau du Bouyssou en pente naturelle vers le barrage du Pas des Bêtes seront réalisés dans le courant de l'année 1991. Le traitement de l'eau par l'ozone est prévu pour 1992.

AGENCE POSTALE

Messieurs BARRAU et DUTRILLO, responsables de l'Administration des postes, ont informé M. le Maire de la future organisation pour la distribution du courrier : la distribution du courrier sera rattachée à la Poste de Lagarri-

gue. Le centre du village sera desservi par un préposé à mobylette, tandis que l'extérieur sera assuré par une camionnette. La totalité de la distribution sera terminée à midi.

Le développement du village devrait permettre la création d'un poste de receveur à temps plein à condition qu'il y ait des locaux adaptés.

JET-SKI

Un garage appartenant à la commune sera prêté à l'Association JET-SKI pour remiser les Jets, sous réserve d'assurances et de convention renouvelable chaque année.

VITESSE EN AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal accepte une limitation de vitesse à 50 km/H à hauteur du restaurant ICIX sans changer le panneau d'entrée d'agglomération et une limitation à 70 km/H à l'entrée de Valdurenque.

TOURNOI DE FOOTBALL

Une subvention de 500 Frs sera octroyée à l'équipe de Football de Valdurenque pour l'achat de coupes lors du tournoi du 12 mai 1991.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 1991

BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif 1991 s'équilibre comme suit :

Budget général

Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 536 141 Frs

Recettes et dépenses d'investissement : 2 666 160 Frs

Budget assainissement

Recettes et dépenses de fonctionnement : 88 102 Frs

Recettes et dépenses d'investissement : 72 465 Frs

Budget centre communal d'action sociale

Recettes et dépenses de fonctionnement : 5 000 Frs

Il n'y a pas d'augmentation des taux d'imposition pour la commune.

GROUPE SCOLAIRE

Espaces verts

L'entreprise GANSEMAN PAYSAGE DE FONTALBA a été choisie comme étant la moins chère des entreprises ayant soumissionné.

La saison n'étant pas favorable aux plantations, seul l'engazonnement sera réalisé maintenant. La plantation des arbres et arbustes sera réalisée en automne.

Les travaux de branchement EDF du groupe scolaire s'élèvent à 23 733,38 Frs.

CADASTRE

Le Conseil Municipal demande à ce que la commune soit classée en zone défavorisée dite zone de Montagne. Une réunion de la commission pour la révision cadastrale aura lieu le 11 avril 1991.

AERODROME DU CAUSSE

Le coefficient de remplissage des avions est de 67 % ; deuxième en FRANCE pour T.A.T. A partir de 70 % un avion plus important et donc moins bruyant pourra desservir cette ligne.

L'ouverture d'une liaison internationale est envisagée à condition de déplacer des douaniers en poste à Albi.

Une liaison sera assurée le week-end.

LA DEPECHE

M. ROQUE Paul est le nouveau correspondant local de la Dépêche du Midi.

SUBVENTION

Une subvention de 500 Frs sera octroyée à l'équipe de Football de Valdurenque pour l'achat de coupes lors du tournoi du 12 mai 1991.

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Les jeunes gens de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi peuvent prétendre à un contrat emploi-solidarité.

Ce contrat, en échange d'un travail de 20 heures par semaine payé au SMIC, assure la couverture sociale.

Peuvent également prétendre à ce contrat :

- les chômeurs de longue durée
- les chômeurs de plus de 50 ans
- les bénéficiaires du R.M.I

COMMUNIQUE DES ASSOCIATIONS

FOOTBALL JUNIORS / SENIORS

Résultats et classements arrêtés au 17 mars 1991.
Résumé des matchs.

25/11/90 VALDURENQUE-AUGMONTEL

Championnat aller (2-3)

Match correct, défaite honorable.

Tout se jouait en première période, Valdurenque ouvrait la marque par CAUSSE T. Le plus dur était fait mais suite à quelques erreurs défensives, nos joueurs concédaient trois buts. Malgré le deuxième but Valdurenquois (CAUSSE F.) avant la pause, l'ASV ne rattrapait pas son retard en seconde période, buttant sur une bonne défense et certainement un manque de réussite à la conclusion. (Note 12/20)

02/12/90 VALDURENQUE-CAUCALIERES 1

Championnat aller (3-1)

Match assez correct dans l'ensemble.

Pour ceux qui n'étaient pas présents ce jour là, nous pouvons leur dire que Valdurenque a sorti son grand jeu. L'équipe, très solidaire, a su imposer son rythme devant les favoris pour qui le danger pouvait arriver à tout moment. Grâce au premier but inscrit par MARTIN en début de rencontre Valdurenque abordait la seconde partie en toute confiance et rajoutait deux buts supplémentaires par l'intermédiaire du même joueur. Ce n'est qu'en fin de partie que Caucalières sauvait l'honneur. (Note 18/20)

16/12/90 VALDURENQUE-CARLUS 1

Championnat aller (2-1)

Malgré un score vierge en première période, Valdurenque remportait les trois points du match par deux buts signés MONTIEL.

L'équipe de Carlus réduisait le score en fin de rencontre. (Note 14/20)

06/01/91 VALDURENQUE-CAUCALIERES 1

1/8 de finale de Coupe du Tarn (3-0)

Il y aurait trop à dire sur ce match, en résumé :

Suite à une réclamation portée en début de rencontre par l'équipe fanion, il s'avérait que Caucalières comptait parmi son équipe un joueur suspendu deux ans par la Ligue Midi-Pyrénées pour coups à arbitre. Malgré cette réclamation, Valdurenque devait jouer le match, rencontre qui fut dès lors très tendue et très appuyée par nos chers voisins. Score final (1-2).

Dans les quinze jours qui suivaient, la commission rendait son verdict : Caucalières perdait non seulement le match contre Valdurenque en Coupe du Tarn 3 à 0 mais aussi tous les matchs de championnat auquel avait participé le joueur en question.

20/01/91 ARTHES 1 - VALDURENQUE

Championnat aller (2-1)

Ce match signe la quatrième défaite de Valdurenque en championnat et toujours face à des équipes du bas du tableau. Malgré le premier but inscrit par CHABE en première partie, c'est Arthés qui sortira victorieux de ce match à oublier très vite. (Note 8/20)

27/01/91 AMBRES 1 - VALDURENQUE

Championnat retour (1-2)

Pour ce match, Valdurenque avait une revanche à prendre pour effacer la défaite non méritée de l'aller. Pour cela,

MONTIEL ouvrait le score en première mi-temps avant d'aborder une seconde période plus heurtée. Suite au second but Valdurenquois (CAUSSE F.), l'équipe d'Ambres réduisait l'écart mais le coup de sifflet final mettait un terme à cette rencontre et renvoyait les deux équipes aux vestiaires sur un score inchangé. (Note 12/20)

03/02/91 VALDURENQUE-BUSQUE 1

Championnat retour (2-2)

Sévèrement punis au match aller par 3 à 0, Valdurenque se devait de gagner cette rencontre, mais les affaires commençaient très mal pour l'ASV qui encaissait deux buts dans les dix premières minutes, ce qui arrive très souvent à nos joueurs. Le score restait inchangé jusqu'à la pause. En seconde période, l'équipe fanion se ressaisissait, gardant toujours confiance et réussissait l'exploit de revenir à égalité par deux buts signés CAUSSE T. (Note 15/20)

17/02/91 ST AFRIQUE 1 - VALDURENQUE

Championnat retour (0-1)

En se déplaçant à St Afrique, nos joueurs savaient très bien que cette rencontre ne serait pas aussi facile qu'à l'aller. Face à une jeune équipe, très énergique, l'ASV bloquait toutes les attaques adverses. St Afrique payait très vite ses efforts et encaissait le seul et unique but marqué par CAUSSE F. (Note 15/20)

23/02/91 ESPOIRS ALBI 1 - VALDURENQUE

Championnat retour (0-0)

C'est démunie d'arbitre que Valdurenque se déplaçait en nocturne à Albi. Là aussi, l'ASV devait s'attendre à la revanche des Espoirs qui s'étaient inclinés sur notre terrain par 5 à 1. C'est donc sous les yeux d'un arbitre albigeois que la rencontre eut lieu. Rencontre très fair-play que l'on voit très rarement en première division, et c'est sur un score vierge que les deux équipes rentraient aux vestiaires et partageaient ensuite l'apéritif et le repas. (Note 14/20)

10/03/91 VALDURENQUE - BUSQUE 1

1/4 de finale Coupe du Tarn (3-0)

Pour ces quarts de finale, le tirage au sort désignait une équipe déjà rencontrée cette saison : Busque.

L'objectif prioritaire était de ne pas encaisser le moindre but pour avoir une totale confiance et conserver par la suite toutes les chances de qualification pour les demi-finales. Menant par 2 à 0 en première mi-temps (MONTIEL - CAUSSE T.) l'objectif était presque réalisé. On ne pouvait espérer mieux pour la seconde période, CAUSSE F. accentuait le score et effaçait toutes les chances de nos adversaires de revenir au score. Valdurenque était qualifié pour jouer les demi-finales, ce qui n'était jamais arrivé depuis que le club a été créé. (Note 17/20)

17/03/91 VALDURENQUE - ESCOUSSENS 1

Championnat retour (2-1)

Actuellement second du championnat, comptant une seule défaite, Escoussens voulait acquérir sur notre terrain les trois points de la victoire pour se racoler avec Augmontel. Mais c'est Valdurenque qui ouvrait la marque les premiers par un but de MONTIEL juste avant la pause. A la reprise, Escoussens réussissait l'égalisation avec la complicité de l'arbitre pour avoir omis un hors-jeu. Valdurenque, dès lors, ne baissait pas les bras et c'est encore MONTIEL qui inscrivait le deuxième but Valdurenquois, résultat qui ne bougera pas jusqu'à la fin. A noter la polyvalence d'un de nos buteurs CAUSSE T. qui a remplacé notre gardien DAUZAT provisoirement indisponible. (Note 17/20)

CLASSEMENT

ÉQUIPES	Pts	G	N	P	Pour	Contre	Dif
1 AUGMONTEL	38	12	0	2	53	21	+ 32
2 ESCOUSSENS	34	8	4	2	34	14	+ 20
3 VALDURENQUE	31	7	3	4	26	17	+ 9
4 BUSQUE	30	6	4	4	30	18	+ 12
5 ST AFRIQUE	30	8	0	6	27	20	+ 7
6 ESPOIRS	29	6	3	5	26	30	- 4
7 CARLUS	24	4	2	8	22	33	- 11
8 AMBRES	23	4	1	9	22	33	- 11
9 ARTHES	11	1	1	12	4	45	- 41
10 CAUCALIÈRES	9	3	0	11	14	34	- 20

En 4 années de participation en UFOLEP, Valdurenque fait partie maintenant des meilleures équipes à 7 du Tarn. L'expérience paye, que ce soit techniquement ou moralement, ce qui est prouvé puisque étant troisième du classement en championnat et qualifié pour les demi-finales de la Coupe du Tarn. A part quelques irrégularités, vérifiées face à de faibles équipes, Valdurenque a su tenir tête aux leaders et pourrait très bien arriver en finale de la Coupe.

Dans tous les résumés de matchs, les buteurs sont toujours cités, mais il ne faut pas oublier notre gardien de buts DAUZAT ainsi que la défense OLIVIER, ALLABERT, AZEMA T., PINTE, AZEMA C. car pour avoir de bons résultats, il faut des buteurs mais aussi de bons défenseurs.

En 18 rencontres, 42 buts marqués contre 19 encaissés.
Meilleurs buteurs : MONTIEL (13), CAUSSE T. (12).

Le Responsable : AZEMA Christian

CLUB D'ANIMATION

Le club d'animation a clôturé l'année 1990 par son traditionnel réveillon où la place fût très limitée. Merci à tous les habitués qui nous font confiance.

Notre fête de la St Louis se déroulera le 23, 24, 25 Août 1991.

- Le vendredi 23 Août à 22 Heures : Soirée Jeunes
 - Le samedi 24 Août à 14 Heures : Concours de pétanque avec arbitrage officiels
 - Le samedi 24 Août à 22 Heures : Soirée Spectacle-Variétés animée par l'Orchestre DALLAS
 - Le dimanche 25 Août : Messe orchestrée, dépôt de gerbe au monument aux morts, aubade aux habitants.
- A 18 heures apéritif dansant animé par l'Orchestre DANY RAY.
A 22 heures soirée Musette avec le même orchestre.

Tous ces bals se dérouleront sous un somptueux chapiteau ou un chaleureux accueil vous sera réservé. Superbe fête foraine avec bals gratuits.

Venez nombreux.

Nouvelle formation du bureau :

Président : **TAURINES Rémy**
Vice-Président : **CARAYON Christophe**
Trésorier : **JOUET Philippe**
Trésorier Adjoint : **BONILLA PHILIPPE**
Secrétaire : **TAURINES Michèle**
Secrétaire Adjoint : **DAUZAT Pierre**

Le Président : TAURINES Rémy

AMICALE PETANQUE

La réunion générale a eu lieu le vendredi 11 janvier 1991 à 20H30.

Suite à la démission du secrétaire-adjoint, Georges AVEROUS, la nouvelle composition du bureau après vote est la suivante :

Président : **GARCIA Valérien**

Président-Adjoint : **AVEROUS Gérard**

Trésorier : **PAGES Camille**

Trésorier-Adjoint : **CABROL Michel**

Secrétaire : **ROQUE Paul**

Secrétaire-Adjoint : **MASSOT Jean.**

Plusieurs manifestations sont retenues pour 1991 :

1) Concours de Belote : 8 mars avec 1 200 Frs de Prix.

2) Les concours de pétanque sont les suivants :

- 15 Juin Coupe des Amis
- 6 Juillet Coupe de l'Amitié
- 20 Juillet Coupe Ix-Barthole
- 7 Septembre Coupe de l'Amicale

3) Le 22 Juin et 14 Juillet : Concours ouvert à tous.

4) Le repas annuel ouvert à toutes personnes est fixé au 29 Septembre à 12H30.

L'amicale souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et se tient à la disposition de ceux qui voudraient leurs licences. S'adresser à : M. PAGES Camille ; Rue des Sports.

Le Président : GARCIA Valérien

M.J.C

L'hiver s'achevant, les sorties plein-air de la M.J.C vont reprendre.

Un beau mercredi de Mai (la date sera communiquée par une circulaire et sera affichée au panneau de la M.J.C) nous emprunterons le coche d'eau pour nous rendre à GOUR-JADE pour une journée récréative.

Au mois de Juin, un mercredi également, nous visiterons le Sidobre et ses mégalithes à bicyclette.

Une équipe féminine de la M.J.C s'alignera au départ de la Course de Fond des Salvages en Avril.

Cet hiver, les sorties «théâtre» ont drainé chaque fois une vingtaine d'enfants dans les salles Castraises, au programme «L'Arbre Creux», «Nananère a un petit frère», «Come Back».

«Connaissance du Monde» est toujours à la page. Une trentaine d'enfants ont admiré les images enchanteuses de l'Islande et des Etats Unis d'Amérique.

En Février, la glace de la patinoire «La Fraternité» à Toulouse était à point et ce fut un bel après-midi de patins à glace.

Le président : CREUZET Jean-Pierre

ECOLE

Le samedi 16 février a eu lieu notre repas dansant costumé. Nous nous sommes retrouvés 175 personnes avec une grande majorité de gens déguisés.

Je tiens à remercier tous les parents bénévoles, M. TAURINES et son fils David pour l'animation musicale et M. Patrick VIDAL pour la préparation du repas. Le bénéfice réalisé permettra de financer en partie une classe transplantée qui aura lieu certainement la première semaine d'octobre dans un lieu qui n'est pas encore déterminé.

Visite chez M. BARTHES

Messieurs Robèrt et Jacques BARTHES ont montré et expliqué aux élèves du primaire «les secrets» de la fabrication du pain.

Quelques jours après les élèves ont pétri la pâte et façonné leur pain.



Quel moment inoubliable ! Il fallait voir à la sortie de l'école la joie des élèves partant avec leur pain.

La semaine suivante avec de la pâte morte tous les enfants ont réalisé un objet décoratif (poisson, chat, crocodile...) Vous pourrez voir une petite collection de ces objets dans la vitrine de la boulangerie.

Je remercie la famille BARTHES qui a fourni gratuitement tous les ingrédients pour ces activités.

Au mois d'avril, les élèves iront visiter le moulin de M. BATIGNE à Réalmont.

Construction du Groupe Scolaire

Nous suivons l'évolution des travaux. Sous la conduite de M. ILHE nous avons fait une deuxième visite. Les élèves s'orientent déjà très bien dans les nouveaux locaux et le jour de la rentrée en septembre 91 il n'y aura aucun problème de ce côté là.

Classe maternelle

Les élèves bénéficient d'une animation à la bibliothèque enfantine et à la ludothèque. Ces après-midi sont très attendus de tous.

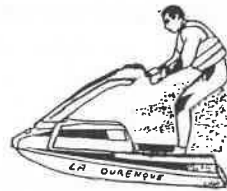
Le Directeur BAUMGART André

ASSOCIATION MOTONAUTIQUE VAL D'AGOUT JET-SKI

Enfin le bout du tunnel, l'activité se déroulera à LA SALVETAT sur AGOUT sur le lac de La Ravière en coordina-

tion avec le Club de St Pons. Elle débutera au mois de Mai Jusqu'au mois d'octobre. Une carte sera délivrée aux nouveaux membres, ce qui leur permettra aussi d'en faire à St Pierre Sur Mer (AUDE). L'Association mettra à la disposition des adhérents les 2 Jets-skis de 300 et ils pourront utiliser les 5 du Club de St Pons.

Quelques projets de démonstration sont en cours autour de Castres.



Après l'Assemblée Générale extraordinaire où pour des raisons professionnelles, M. Daniel MASSE a démissionné de la Présidence mais reste néanmoins au sein du club comme conseiller technique, un nouveau siège social a été trouvé au N° 9, chemin du Causse et un nouveau bureau a été élu :

Président : Michel ANDREO

Vice-Président : Philippe JOUET, Stéphane BESSIERE, Daniel Masse

Secrétaire : Manuel BLASQUEZ

Secrétaire-Adjoint : Guy BLATTES

Trésorier : Christian MARCATO

Trésorier-Adjoint : Bruno MASSE

Commission technique :

Patrick MASSE, Valérie MASSE, Didier ROGER.

Le Président : ANDREO Michel

CLUB DE LA FRATERNITE - 3ème AGE

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à notre loto par leur présence et leurs aides.

Suite à notre Assemblée Générale un nouveau bureau a été élu :

Président d'honneur : M. Jacques CROS, Maire

Président : M. Pierre MOGA

Vice-Présidentes : Mme Alice GAU, Mme Marie-Louise GABAUDE

Mme Germaine BARTHES, Mme Marguerite GUITARD

Secrétaire : M. Louis BENOIT, M. Georges AVEROUS

Trésorier : M. Marcel BONNAFOUS, M. Louis SEGUIER

Animation-voyage : M. Paul ROQUE, M. Henri ANDASE, M. Louis MARANI

Le Tournoi de belote inter-clubs est terminé. Le déroulement final a eu lieu à Valdurenque dans une bonne ambiance de fraternité.

Avec les beaux jours, faites luire vos boules pour les tournois de pétanque. Voici le programme :

- 26 avril à LABRUGUIERE

- 2 mai à VALDURENQUE

- 30 mai à LAGARRIGUE

- 13 juin à VIVIERS les MONTAGNES (Finale)

Prévisions des sorties pour les jours à venir :

- 14 avril Repas de l'Amitié à BOISSEZON

- 15 mai Pas de la Case

- 5 juin Montlaur dans l'Aveyron

- 11 juillet Fitou et la Mer

- 31 juillet FRAIJEROLLES

Le Président : MOGA Pierre

DESTRUCTION DE LA CHARTREUSE DE SAIX

d'après le récit de Dom CHATARD, Frère Chartreux

La Chartreuse de CASTRES où de SAIX est située sur la rive droite de l'Agout, en aval du Pont de SAIX. La fondation date de 1359. Les temps étaient critiques ; des bandes de routiers pillaient le pays. Il n'y avait de sécurité pour les gens et les moines que derrière des murailles closes et armées. C'est la raison pour laquelle la Chartreuse pris l'aspect d'une forteresse.

Ce fut en l'an 1567 que fut ruinée la Chartreuse autrefois dite de BELVEZE (Beauvoir). Les protestants rompirent la paix et conspirèrent contre le roi sous la conduite du Prince de Condé et de l'Amiral de Coligny.

Le jour convenu pour prendre les armes était le 29 septembre. Ce jour là, Guillot de Ferrières à la tête des conjurés Castrais arriva à la ville de Castres avec ses troupes. Les Consuls, ses amis, lui ouvrirent les portes. Il se rendit maître de la ville et en chassa les catholiques.

Le 5 octobre, il lève une armée de 600 fantassins et de 300 cavaliers et arrive avant le jour au monastère. On approche des échelles et après quelques tentatives, on fut maître des murs du Nord. Ceux qui défendaient le monastère opposèrent quelque résistance, mais les habitants de la campagne, qui s'y étaient réfugiés, s'enfuirent sur des barques pour traverser la rivière.

Les soldats en petit nombre cédèrent aux ennemis et Ferrières avec les siens entra au son de la trompette et aux cris des soldats. Ceux-ci rompirent avec des marteaux et des haches la porte principale, puis les portes de la clôture, des cellules, des salles de réunion, des chambres, des tours et des coffres qu'elles contenaient.

Ferrière, maître de l'entrée conduisit ses cavaliers jusqu'à la double porte de l'église où s'étaient barricadés tous les moines. Quatre moines furent tués à ce moment là. L'église fut attaquée, la première porte renversée à la hache, la seconde réduite par le feu. Les moines se réfugièrent dans la tour, d'où l'on pouvait monter par un escalier tournant en pierres. C'était la dernière chance de salut.

Ils avaient avec eux une partie des gens du monastère, les autres s'étant enfuis. Privés de secours et de vivres, constatant le pillage du monastère et sentant leur vie en danger, ils implorèrent la pitié des assaillants.

Guillot de Ferrières et Bruconac leur promirent la vie sauve. L'église fut pillée, les statues et les autels renversés, les vases sacrés brisés, le rétable et les stalles en bois sculptées détruits, les livres de chants et les autres objets précieux brûlés. Les coffres furent ouverts et tous les objets en or, argent et pierres précieuses, la chasse d'argent de St Bruno, fondateur de l'ordre, la statue d'argent de St Vincent, des pièces d'or et d'argent furent le butin des chefs. Les soldats pillèrent le reste du couvent.

La bibliothèque contenait huit cents volumes de livres sacrés, anciens et nouveaux et d'innombrables archives qui furent livrées au feu. Furent également emportés une vingtaine de cloches de l'église et du monastère. Les greniers furent vidés du blé et autres vivres nécessaires pour la nourriture d'une centaine de moines et domestiques, et pour les mendiants et étrangers de passage.

Quant aux castrais, ramassant des charrettes dans toute la contrée, ils emportèrent ce qu'avaient laissé les chefs et les soldats, soit à la maison publique, soit chacun dans sa demeure.

A la descente de la tour de l'église, les moines furent parqués dans la salle du chapitre et gardés par des soldats. A demi-morts par un long martyre et par la faim, ils sont conduits à la tombée du jour hors du monastère. Ils allèrent d'abord à SAIX, conduits par les consuls de cette ville et de là aux ESCOUSSENS. Ils y restèrent peu de jours et se retirèrent à CARCASSONNE pendant un an et de là à TOULOUSE en 1569.

Pendant les quinze jours qui suivirent l'expulsion des moines, les castrais continuèrent le pillage et quand il n'y eut plus rien à enlever, ils mirent le feu à tout le monastère.

A la même époque, furent détruites la collégiale de BURLATS, l'abbaye de l'ARDOREL et de nombreuses églises et couvents du Castrais.

La paix revint en 1571. Dom Librane, procureur des chartreux se mit à réparer le monastère, mais Ferrières prit une seconde fois les armes et rasa de nouveau les bâtiments. Cette dernière ruine fut la cause de l'abandon du monastère.

Les religieux n'avaient pas perdu leurs droits de propriété. La paix revenue en 1670, ils restaurèrent le monastère avec dix-neuf cellules ou maisonnettes pour les moines et d'autres bâtiments.

La révolution l'a surpris en pleine prospérité. En 1792, les ordres religieux furent dissous, spoliés de leurs biens et les moines dispersés. Le couvent devint la maison de détention des prêtres réfractaires. En quatre ans, 146 prêtres y furent reclus, une quarantaine y moururent et d'autres furent déportés. En 1797, les bâtiments furent mis en vente.

L'acquéreur, le sieur Sévérac les démolit en 1802 et céda sa propriété à la famille Coste. En 1877 l'héritière voulant se débarrasser de ce bien national le céda à un prêtre.

Le monastère au bout d'un siècle faisait retour à des réguliers. La loi de 1901 qui frappa les associations religieuses dépouilla les héritiers du prêtre. Le tribunal de CASTRES mit en vente l'enclos et les neuf hectares de terres attenantes. Le tout fut adjugé en 1907 à M. Albert Lauth, industriel à CASTRES.
